

Accompagnement du mourant et euthanasie

De quoi s'agit-il ?

- L'euthanasie est selon le dictionnaire Larousse « l'ensemble des méthodes qui procurent une mort sans souffrance, afin d'abrèger une longue agonie ou une maladie très douloureuse à l'issue fatale »
- Le problème est régulièrement évoqué par les médias et on le rencontre sous trois aspects :
 - **Grands malades incurables** : lorsqu'on parle d'euthanasie, on songe avant tout aux grands malades incurables, à ceux qui ont déjà derrière eux tout un passé, toute une vie et qui n'ont devant eux, en tout état de cause, qu'un très maigre avenir de souffrance et d'angoisse
 - **Blessés de guerre, frappés à mort**
 - **Enfants nés anormaux**
- Le mot euthanasie (du grec, « eu » (bien) et « thanatos » (mort)) désignait d'abord la bonne mort, douce, paisible et sans souffrance, souhait commun à tous les hommes. Il a pris, au cours des temps, des sens différents
- Le mot est employé en 1605 par Francis Bacon, philosophe et chancelier d'Angleterre : il invitait les médecins à faire preuve d'habileté pour adoucir les peines et les douleurs et procurer une mort calme et facile. Le mot concerné donc la qualité des derniers instants de la vie et garda ce sens jusque vers 1850. Depuis cette date, il désignait aussi l'action médicale et infirmière auprès des grands malades : soins de confort, soulagement de la douleur, refus des actes chirurgicaux disproportionnés.
- À la fin du XIX^e siècle, des ligues pour l'euthanasie volontaire sont créées aux Etats-Unis et en Grande Bretagne. Le mot désigne alors l'acte de donner la mort ou de se faire donner la mort parce que la souffrance est devenue intolérable
- L'euthanasie doit répondre à une situation de douleur intolérable et incurable vécue par le malade et non par ces proches. On distingue deux formes d'euthanasie :
 - **Euthanasie passive** (indirecte) : consiste à laisser mourir sans soins majeurs les patients dont l'état est au-delà des possibilités thérapeutiques actuelles. Passive s'applique à l'attitude du médecin qui, respectant l'évolution naturelle, décide d'arrêter un traitement existant, soit de ne pas commencer un traitement possible
 - **Euthanasie active** (directe) : consiste à provoquer la mort de malades incurables pour cesser leurs souffrances (agonie douloureuse), en administrant, par exemple, des taux croissants d'analgésiques jusqu'au seuil fatal
- Il existe une forme particulière d'euthanasie, le suicide médicalement assisté, si la participation d'un tiers (médecin, ami ou parent) se limite à fournir au malade des médicaments mortifères et qu'il les prend lui-même
- Le problème n'est pas simple, l'euthanasie pose un conflit de devoirs aux proches et aux médecins pour qui, prime d'abord la lutte pour la vie. Elle se heurte dans tous les cas à la sanction des tribunaux

Que pensent les grandes religions de l'euthanasie ?

- **Islam** : loin devant le protestantisme et le judaïsme, la doctrine musulmane est ici sans nuance « il est interdit de donner la mort si ce n'est pas à bon droit », c'est-à-dire, la peine de mort pour le criminel. Le médecin n'étant pas à même de donner la vie, n'a pas le droit d'y mettre un terme, pour quiconque car nul ne peut avancer ou retarder l'heure de la mort qui dépend de la volonté de Dieu. Soulager la douleur ? OUI, mais pas davantage, donc, pas d'euthanasie par compassion ou par pitié

- **Catholicisme** : l'église catholique romaine refuse à la fois l'acharnement thérapeutique, l'euthanasie passive et active. Mais la lecture de sa position officielle « quels qu'en soient les motifs et les moyens, l'euthanasie directe [...] est moralement irrecevable, elle constitue un meurtre gravement contraire à la dignité de la personne humaine et au respect du Dieu vivant, son créateur. L'erreur de jugement dans laquelle on peut être tombé de bonne foi, ne change pas la nature de cet acte meurtrier, toujours à proscrire et à exclure ». Cela dit, l'église catholique admet que l'on puisse, dans certains cas, passer à travers les soins palliatifs, du refus de l'acharnement thérapeutique à une euthanasie passive atténuée
- **Protestantisme** : prône le libre examen, il existe plusieurs églises protestantes dans le monde, à ce jour, pas de déclaration commune des protestants français sur l'euthanasie. Mais d'éminentes personnalités protestantes françaises se sont déjà prononcées en faveur du droit à obtenir une aide active à mourir. D'autre part, on constate que dans les pays anglo-saxons, où le protestantisme est plus important qu'en France, la reconnaissance au droit d'une telle aide est beaucoup plus avancée
- **Judaïsme** : le respect de la vie humaine est absolu, inconditionnel. C'est Dieu qui donne la vie, le Talmud dit « celui qui détruit une vie, même d'un instant, c'est comme s'il détruisait l'univers entier, il est donc défendu de faire quoi que ce soit qui puisse hâter la fin d'un agonisant » (Rabbin Guggenheim), « on peut atténuer les souffrances par des calmants si ceux-ci ne hâtent pas la mort à coup sûr » (Rabbin Kling). Une concession cependant : le renoncement à des actes médicaux manifestement sans espoir (euthanasie passive) doit être distingué de l'euthanasie active, laquelle est condamnée sans appel
- **Bouddhisme** : dans le Bouddhisme, le premier acte négatif est la suppression de la vie (la sienne ou celle d'autrui) mais l'euthanasie est une question délicate et complexe et les réponses sont à nuancer selon qu'il s'agit d'euthanasie active ou passive. En général, il convient de refuser les interventions qui suppriment la vie mais aussi d'éviter l'acharnement thérapeutique qui est une forme d'agression. L'approche de la mort est essentielle et doit être paisible si possible